

Société de Saint Vincent de Paul (SSVP)

Confédération Internationale



1. LE LOGO

Le logo est celui imprimé au sommet de la page. Il prétend représenter le lien d'amitié et d'amour fraternel qui unit tous les membres, sous le regard miséricordieux du Bon Dieu.

2. LA DEVISE

La devise, qui fait partie du logo, est comme on voit : « *Serviens in spe* ». C'est-à-dire : servir dans l'espoir.

3. LE RÉSUMÉ DE SON HISTOIRE

L'histoire de la Société est si simple qu'il s'agit du rêve d'une série d'amis laïcs très jeunes qui, dans le Paris chaotique de 1833, cherchent à se dévouer aux plus pauvres en constituant une communauté Chrétienne qui aide et participe à la douleur de ceux qui souffrent. Des jeunes, déçus du maigre fruit que les batailles intellectuelles dans lesquelles ils s'étaient engagés auparavant, en défense de la foi et de l'Église, avaient apporté à leurs âmes.

En effet, six jeunes, l'aîné avait vingt-quatre ans et le plus jeune dix-neuf, se réunissent pour porter aide, consolation et amour chrétien aux personnes les plus démunies, en s'engageant à le faire personnellement. Avec un contact de personne à personne.

Pour compléter le groupe, la maturité de ces jeunes les encouragea à se mettre sous la tutelle d'une personne plus âgée qu'eux, qui

frisait alors la quarantaine, et qui apporta l'expérience de vie, des contacts et la capacité de relation qui leur manquait. Ainsi, avec sept membres, le Bon Dieu a voulu que les Conférences de Saint Vincent de Paul soient créées, le 23 avril 1833.

On a beaucoup discuté, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Institution, qui a réussi à avoir l'énorme extension dont jouissent les Conférences (140 pays et plus de 720.000 membres en octobre 2003), sur l'instigateur de la fondation, et à qui parmi ces sept premiers confrères, revenait ce mérite.

En réalité, quant à la fondation, on peut seulement dire sans craindre de se tromper, ce que les sept fondateurs eux-mêmes dirent alors : uniquement Dieu seul, mettant à profit la fraternelle amitié qui existait entre tous, avait accordé au groupe la grâce nécessaire pour rêver ce rêve-là, et la force pour le transformer en une merveilleuse réalité. C'était donc le Bon Dieu, qui pouvait être considéré comme le seul auteur et le vrai fondateur de la Société.

4. LES CIRCONSTANCES HISTORIQUES QUI ENTOURENT LA FONDATION DANS LA FRANCE DU XIX^{ème} SIÈCLE. QUELQUES PRÉCISIONS

L'histoire de la Société de Saint Vincent de Paul (SSVP) est strictement liée à l'histoire sociale et politique de la France et de l'Europe de 1800.

« *Nous entrons dans une période dont nul ne peut prévoir les vicissitudes, mais dont il est impossible de méconnaître l'avènement* » écrivait en 1840 Frédéric Ozanam, l'un des sept fondateurs de la SSVP. Au début du XIX^{ème} siècle, et quelles que fussent leurs conceptions politiques, ou leurs traditions intellectuelles, tous les penseurs, lettrés, philosophes, avaient la conviction, plus ou moins claire, que l'ancien monde était fini. Ce n'était pas la révolution de 1789 qui apparaissait comme le moment capital de la rupture historique, mais la révolution industrielle dont les premiers effets visibles sautent aux yeux des observateurs dès les années 1810 : mécanisation de l'industrie, généralisation de la machine à vapeur, développement et concentration des usines, déplacement de population et prolétarianisation d'une main d'œuvre utilisée à fortes cadences et sans ménagement pour l'unification d'un nouveau monde économique. Les conséquences de cette situation sont immédiates : une baisse vertigineuse de la rémunération du travail, due à la concurrence entre les ouvriers pour obtenir un emploi, et en corollaire la hausse spectaculaire du chômage, synonyme de famine. Face à cette situation certains intellectuels commencent à réagir dès les premières années de la Restauration, encore isolés dans une société qui fonctionne selon les vieux schémas et qui ne comprend pas ce qui est en train de lui arriver. À la suite de Lammenais il faut citer Charles de Coux et l'Abbé Gerbet :

en 1830 ils forment l'avant-garde des catholiques préoccupés par le destin du prolétariat ouvrier. Dans *L'Avenir*, journal de Lacordaire et Montalembert, ils publièrent plusieurs articles qui retinrent l'attention de plusieurs jeunes Catholiques qui fonderaient plus tard les Conférences de Saint Vincent de Paul. *L'Avenir* ayant été suspendu en novembre 1831, de Coux et Gerbet vont poursuivre leur action par plusieurs séries de conférences. Frédéric Ozanam, avec plusieurs des fondateurs des Conférences, avait fait partie du groupe d'étudiants catholiques de la Sorbonne qui était à l'origine de cette initiative et ils étaient enthousiastes. Le grand principe qui présidait à ces recherches et à ces réflexions c'était la conviction que l'économie doit être sociale.

Lorsqu'éclata la révolution du 1830, un des fondateurs des Conférences, celui qui plus tard serait élevé à l'état de Bienheureux Frédéric Ozanam avait seulement dix-sept ans. Il brûlait déjà d'une foi ardente, et il était en même temps ouvert aux idées nouvelles. Eviter la lutte des classes, oui, absolument. Mais par l'amour et la foi, pas en employant des moyens politiques. En 1831 il s'était indigné parce que le *Journal des débats* avait traité « *la classe des ouvriers de barbares et d'ennemis* » et il dénonce « *le mépris de la dignité humaine, l'exploitation, l'assimilation de l'ouvrier à une machine, l'esclavage, la spéculation de la débauche sur la misère, l'usure, la brutalité des économistes et des industriels* ». Un petit groupe d'étudiants catholiques, ses compagnons de la Sorbonne, s'était rapidement formé autour de lui, et entre eux on trouvait Jules Devaux, François Lallier, Auguste Le Taillandier et Paul Lamache, tous futurs membres de la première Conférence avec Ozanam lui-même. Afin de polémiquer de manière toujours plus incisive avec les autres étudiants athées, Lamache, Ozanam et Lallier décidèrent de préparer les discussions en groupe, de roder leurs arguments ensemble. Frédéric Ozanam avait ensuite été parfaitement à la hauteur de la polémique, mais après ses déclarations de principe et de conviction chacun restait sur ses positions. Le Taillandier fut le premier des futurs fondateurs qui était dans le vrai en disant et en voulant enthousiasmer le reste de ses amis : « *Une réunion de charité où se retrouverait le groupe des catholiques aurait le double mérite de conserver en eux l'esprit de foi et de faire éclater aux yeux de leurs camarades indifférents la persistante et bienfaisante vitalité du Christianisme* ». La conclusion de tous ensemble fut nette « *ne parlons pas tant de charité, faisons-la plutôt et secourons les pauvres* », avec les mots du propre Ozanam.

Lamache, Ozanam, Devaux, Le Taillandier et Félix Clavé allaient constituer le noyau fondateur de la SSVP. « *C'est un mouvement de pitié chrétienne qui nous a réunis, et personne en particulier peut se rapporter à l'origine de la Société. Quand on a dit cela de l'origine de la Société de St. Vincent de Paul, on a tout dit* ». Ainsi s'exprimait Lallier en 1856. Emmanuel Bailly, qui présidait la conférence littéraire de la

Place de l'Estrapade, fut naturellement la première personne vers qui se tourna le petit groupe. C'était un homme d'expérience qui avait passé la quarantaine et qui se préoccupait des étudiants catholiques depuis quinze ans. Un soir de printemps de 1833 ils vinrent chez lui pour exposer leur projet par la voix de Frédéric Ozanam, et après avoir écouté attentivement, il manifesta le plus vif intérêt et commença le chemin avec eux comme un autre de plus. Ils se rendirent alors aussi chez le curé de la paroisse du quartier, l'Abbé Olivier qui se contenta de leur suggérer de faire le catéchisme aux petits malheureux. Pour eux, cette suggestion n'était pas suffisante : ils avaient besoin d'un plus grand dévouement, d'un plus grand engagement. L'aîné d'entre eux, le mentionné Bailly, eut alors l'inspiration de les envoyer rendre visite à une religieuse qui allait profondément marquer tout le groupe et sans laquelle la SSVP n'aurait pas été sans doute la même : Sœur Rosalie Rendu. En 1815, malgré son jeune âge, elle fut amenée à diriger la communauté des Filles de la Charité, et désormais tout le petit peuple du faubourg Saint Marceau, de Saint Médard et de Montparnasse ne jura plus que par elle. Elle les accueillit chaleureusement et elle comprit tout de suite ce qu'ils cherchaient. Elle entra donc sans tarder dans le vif du sujet en leur distribuant quelques bons de pain gratuit dont elle bénéficiait pour les pauvres et en leur expliquant à la fois comment s'en servir et comment soulager le plus concrètement possible la misère. C'est avec elle que les jeunes gens arrêterent définitivement les termes de leurs actions. Aller visiter personnellement les pauvres chez eux, là où ils se trouvaient, et leur distribuer des secours en nature ! À l'issue de cette rencontre il apparaissait sans hésitation à tous les membres de la petite Conférence de Saint Vincent que leur entreprise devait se placer sous la protection de Saint Vincent de Paul dont leur avait parlé la religieuse comme modèle d'humilité, de charité, de simplicité sans bornes. Sans aucun doute, ce fut le 23 avril 1833 quand les sept premiers confrères se réunirent dans les locaux de la *Tribune Catholiques*, le journal de Bailly : la première Conférence de Saint Vincent de Paul était fondée. Au mois d'août de la même année un homme de lettres de trente ans, Léon Le Prévost qui s'était joint à la Conférence, écrivait « *il y a en ce moment ici un grand mouvement de charité et de foi, mais tout cela dans la sphère voilée de l'humilité [...] de ces catacombes nouvelles sortira une lumière pour le monde* ». Le Prévost quittera ensuite la Conférence pour fonder les Religieux de St. Vincent de Paul. Déjà fin 1834 le nombre des frères était d'une centaine environ et plusieurs pensaient à une possible division. Un des fondateurs qui, avec ses raisonnements, influença le plus sur le reste de ses compagnons, fut celui qui serait plus tard le Bienheureux Frédéric Ozanam. Preuve que la décision fut la bonne, et qu'elle était dans les plans du Bon Dieu destinés à la modeste Société naissante, c'est que, dès le début de 1850, seulement un quart de siècle après la fondation, les Conférences en

France étaient au nombre de 285. 37 au Pays Bas, 28 en Belgique, 24 en Irlande, 24 aussi en Prusse, 22 au Canada, 17 en Angleterre, 8 au Mexique, 5 aux États Unis, 6 en Italie (à cette époque l'Italie n'existait pas encore comme état et du point de vue politique et 4 Conférences étaient dans le royaume de Savoie et Sardaigne et plus précisément à Gêne, Nice, Ovada et Chambéry et 2 autres dans l'État Pontifical à Rome), 2 en Écosse, 2 en Turquie, 1 en Suisse, 1 en Grèce, 1 en Espagne, 1 en Bavière et 1 en Algérie.

Il faut préciser que l'activité des premiers membres ne résidait pas seulement dans l'assistance : déjà au mois de décembre 1833 les administrateurs du quartier de « La Bienfaisance » demandaient aux confrères des Conférences d'accepter la fonction de « *commissaires de la charité* ». C'est le début d'une activité de collaboration entre la Société et l'administration publique qui depuis lors continue encore aujourd'hui avec succès. L'année suivante les jeunes étudiants vincen-tiens se rendent chez les jeunes ouvriers pour les aider dans leurs études et peu de temps après il vont aider, chargés par le Tribunal, les mineurs dévoyés. C'est encore le Tribunal qui demande en 1836 aux vincen-tiens d'assister les prisonniers lorsqu'ils sortent de prison, et dans la même année va commencer l'assistance aux militaires. En 1840 pour défendre les plus démunis contre la hausse des prix, les Conférences vont créer des magasins d'alimentation et gérer des cantines. C'est à Lille en 1842 qu'on bâtit la première demeure pour une famille pauvre. L'institution de « *L'Avocat des pauvres* » date de 1844. Dans l'usine Baudin dans le Jura est créée en 1847 la première Confé-rence d'entreprise. Autour du 1850 des Caisses pour le chômage et pour le crédit mutuel naissent, et aussi des cercles récréatifs pour les ouvriers.

Le développement de la SSVP depuis sa fondation jusqu'à nos jours a fait sentir la nécessité de transformer sa structure juridique en celle d'une Confédération Internationale, transformation approuvée par l'Assemblée Générale Internationale qui s'est réunie à Rome au mois d'octobre 2003. En cette occasion une nouvelle Règle, comprenant aussi les Statuts Internationaux de la Société, fut présentée.

5. ESPRIT, CARACTERISTIQUES ET OBJECTIFS

Qu'y a-t-il de mieux que d'employer les mêmes mots d'un des fondateurs, peut-être le plus connu pour son intense travail intellectuel et publique, pour résumer les buts de la SSVP ? Dans un rapport au Conseil de direction daté du 4 décembre 1836, Frédéric Ozanam rappelait les deux buts de la Société : « *Le bien des membres et le bien des pauvres. [...]* ». Le 11 août 1838 Ozanam écrivait à Lallier : « *Les présidents des Conférences sont invités à rappeler fréquemment aux assemblées qu'ils président, que le but de la Société est surtout de réchauffer et*

de répandre dans la jeunesse l'esprit du catholicisme ; qu'à cette fin l'assiduité aux séances, l'union d'intentions et de prières sont indispensables ainsi que la visite des pauvres ».

La Règle de la Confédération ne peut que confirmer cet esprit en disant au chapitre 1.2 **La vocation vincentienne** : « *La vocation des membres de la Société, dénommés Vincentiens, est de suivre le Christ en servant ceux qui sont dans le besoin et porter ainsi témoignage de Son amour libérateur plein de tendresse et de compassion. Les confrères montrent leur dévouement par un contact de personne à personne. Le Vincentien sert dans l'espérance* ». C'est important de citer aussi le paragraphe suivant, aussi de la Règle, 1.3 **Toute forme d'aide personnelle** qui parle des activités possibles : « *... Aucune œuvre de charité n'est étrangère à la Société. Son action comprend toute forme d'aide visant à soulager la souffrance ou la misère, et à promouvoir la dignité et l'intégrité de l'homme dans toutes leurs dimensions* ».

6. LE MANDAT APOSTOLIQUE AUJOURD'HUI

L'esprit de foi des fondateurs qui étaient très à l'avant-garde ecclésialement, reste très vif aujourd'hui parmi les vincentiens et le lien avec l'Église Catholique est confirmé dans le Chapitre 5 de la Règle : **Relations avec la hiérarchie de l'Église** : « *Fidèle à la claire intention du Bienheureux Frédéric Ozanam et de ses compagnons, la Société, et chaque Vincentien, maintient des liens étroits avec la hiérarchie de l'Église catholique. C'est ce libre respect pour la hiérarchie qui donne lieu à une coopération fluide, mutuelle et harmonieuse* ». Ce lien a été récemment renforcé et officialisé par l'établissement, au sein du Conseil Général de la Société, d'un chargé des relations avec le Saint Siège. La Société est aussi bien engagée dans la coopération œcuménique et entre les différentes religions, suivant le magistère de l'Église catholique, comme prévue par la Règle au Chapitre 6.2.

La Règle parle aussi des relations de la SSVP avec la Famille Vincentienne au Chapitre 4.3 : « *Les Vincentiens du monde forment, avec d'autres communautés, toutes unies dans la spiritualité de Saint Vincent de Paul et avec ceux qui souhaitent aider, une grande famille* ».

7. MEMBRES ET PAYS OU LA CONFÉDÉRATION EST PRÉSENTE

La situation présente est, comme il en a été indiqué dans les premiers paragraphes, d'une grande extension. Nous sommes sur tous les continents :

- Afrique 40 Pays : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Cote d'Ivoire, Égypte, Erythrée, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Kenya, Ile Maurice, Lesotho,

Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, République Centre Africaine, République Démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Saint Thomas et Prince, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.

- Amérique 33 Pays : Antigua, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, États-Unis, Grenada, Guatemala, Guyane, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République Dominicaine, Saint Vincent Grenadines, Sainte Lucie, Trinité et Tobago, Uruguay, Venezuela.
- Asie 27 Pays : Arabie Saoudite, Bahar Ain, Bangladesh, Brunei, Cambodge, Chine (Hong Kong), Corée, Inde, Indonésie, Israël, Japon, Jordan, Kazakhstan, Kirgystan, Liban, Malaisie, Myanmar, Pakistan, Palestine, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Syrie, Taiwan, Thaïlande, Timor, Vietnam.
- Europe 30 Pays : Allemagne, Angleterre et Pays de Galles, Autriche, Belgique, Bosnie, Bulgarie, Croatie, Écosse, Espagne, France, Gibraltar, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Pays Bas, Pologne, Portugal, République Slovaque, République Tchèque, Roumanie, Russie, Serbie, Slovénie, Suisse, Turquie, Ukraine.
- Océanie 10 Pays : Australie, Caroline, Fiji, Iles Salomon, Nouvelle Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République de Kiribati, Samoa, Tonga, Vanuatu.

8. ADRESSES UTILES, NUMEROS DE CONTACTS, PAGE WEB

Le siège du Conseil Général International de la Confédération est à Paris - Rue de Londres, 6 - Tél. xx 33-1-53 45 87 53 - Fax xx 33-1-42 61 72 56 - E-mail : cgi.president@ozanet.org

Le Président Général de la Confédération est actuellement Espagnol : M. José Ramón Díaz-Torremocha.

Le site Web de la SSVP est : www.ozanet.org